

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 17 octobre 2008

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° 2008-11-6-7

Service consulté

C051 GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, l'association arboricole de Folgensbourg et les communautés de communes du Val d'Argent et de Cernay et Environs sollicitent le Département pour la mise en œuvre d'actions : rénovation d'un alambic, mise en place d'un programme 2008-2009 de sensibilisation des scolaires au patrimoine paysager et naturel, réalisation de 4 posters sur la démarche GERPLAN. Il vous est proposé de financer leurs demandes, détaillées dans le présent rapport, pour un montant total de 7 956,70 €.

GERPLAN de la communauté de communes de la Porte du Sundgau

L'association arboricole de Folgensbourg a le projet de rénover un alambic avec comme objectifs :

- la préservation des vergers existants, voire la création de nouveaux vergers en proposant de nouveaux débouchés pour l'arboriculture familiale,
- la valorisation des fruits récoltés par les membres des associations arboricoles locales et les habitants de la communauté de communes,
- la création d'une nouvelle dynamique autour des vergers,
- la mise à disposition de l'alambic, pour l'ensemble des associations arboricoles de la communauté de communes, à savoir celles d'Attenschwiller, d'Hagenthal-le-bas, de Neuwiller et de Leymen,
- l'animation de manifestations festives autour des fruits.

Ce projet s'inscrit en pré-figuration du GERPLAN de la communauté de communes de la Porte du Sundgau, engagé depuis fin 2004 et devant être validé fin 2008.

Il vous est proposé de financer cette action à hauteur de 50 % du coût hors taxe. Le coût de l'investissement s'élevant à 5.380 € HT selon le devis présenté par l'association arboricole de Folgensbourg, le montant de la subvention départementale serait de 2.690 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74.

GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent (CCVA)

Dans le cadre de la préfiguration de son GERPLAN, la communauté de communes du Val d'Argent souhaite mettre en œuvre, pour 2008-2009, un programme de sensibilisation des scolaires au patrimoine paysager et naturel de sa vallée.

S'adressant aux élèves de cycle 3 (CE2 au CM2) et basé sur une démarche de projet, ce programme a pour objectifs de :

- sensibiliser aux différents espaces paysagers et naturels du Val d'Argent,
- connaître et comprendre les éléments qui composent le paysage et de pouvoir leur donner un sens,
- replacer l'Homme et son action dans le paysage,
- faciliter un rapport concret, actif et affectif avec le paysage en vue de sa préservation,
- révéler les envies et les responsabilités,
- aboutir à une action concrète en faveur du paysage.

La maîtrise d'œuvre est assurée par la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale qui s'associe également les compétences d'un conseiller pédagogique en environnement de l'inspection académique du Haut-Rhin.

Le coût global du projet se monte à 12.497 €. Le plan de financement prévoit une participation financière du Département et de la Région de 40% et un auto-financement de la CCVA de 20%. Le montant de la subvention départementale serait par conséquent de 4.998,80 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738.

GERPLAN de la communauté de communes de Cernay et Environs (CCCE)

La communauté de communes de Cernay et Environs organise une manifestation (exposition, conférences, sorties) sur le thème de son GERPLAN et des paysages, en partenariat avec la médiathèque de Cernay.

Elle souhaite à cette occasion réaliser 4 posters présentant :

- la démarche GERPLAN (1 poster),
- les actions mises en œuvre dans ce cadre depuis 2005 (2 posters),
- l'évolution spatiale et paysagère des communes du territoire depuis une centaine d'années (1 poster).

Elle sollicite une aide départementale pour l'impression de ces 4 affiches, la conception ayant été réalisée par l'animateur GERPLAN.

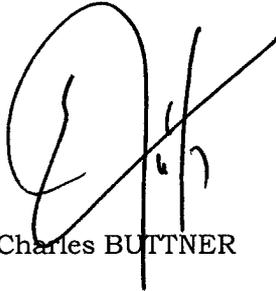
Le coût d'impression s'élève à 535,80 €. Le plan de financement prévoit une participation financière du Département de 50% et de la Région de 30% et un auto-financement de la CCCE de 20%. Le montant de la subvention départementale serait par conséquent de 267,90 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738.

©©©©©©©©©©

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN, le subventionnement :

- de la rénovation d'un alambic au bénéfice de l'association d'arboriculture de Folgensbourg, pour un montant de 2.690 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74,
- d'un programme de sensibilisation des scolaires au patrimoine paysager et naturel du Val d'Argent pour 2008-2009 au bénéfice de la communauté de communes du Val d'Argent, pour un montant de 4.998,80 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,
- de l'impression de 4 posters GERPLAN au bénéfice de la communauté de communes de Cernay et Environs, pour un montant de 267,90 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 OCTOBRE 2008

Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2008

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03658	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS Panneaux démarche et actions GERPLAN menées par la CCCE	267,90
GPL03657	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Sensibilisation des scolaires au patrimoine paysager et naturel	4 998,80
Total		5 266,70

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 OCTOBRE 2008

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03655	ASSOCIATION ARBORICOLE ET HORTICOLE - FOLGENSBOURG Rénovation d'un alambic association arboricole Folgensbourg	5 380,00	50%	2 690,00
			Total	2 690,00